

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2024-06

13 septembre 2024

Convocation du 7 septembre 2024

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORiant, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Marie WYART. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Benoît DECLERCQ, Albert PIETERSOONE, Stéphane SOCKEEL, Bernard VERHAEGHE

Membres ayant donné pouvoir :

Mme Isabelle MARCANT donne pouvoir à M. Bernard VERHAEGHE
M. Emmanuel MONKERHEY donne pouvoir à M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE

Membres absents excusés :

M. René SELOSSE

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORiant lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 25 juin 2024, Nathalie BALZA. Le compte-rendu a été validé à l'unanimité.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Mise en place de conventions avec les associations pour les prêts de matériels et de salles

Pour faire suite à la dégradation du matériel prêté par la commune et du fait qu'il ne soit pas remis systématiquement en place, le conseil municipal a décidé que des états des lieux et des conventions seront établis lors du prêt à titre gratuit des salles De Backer et Paul Hazard aux associations de la commune.

- Nouveau contrat multirisque PVA

Des modifications ont été apportées aux contrats d'assurance de la mairie. Une mise à jour de la liste des bâtiments communaux ainsi que du matériel dont elle dispose a été faite. La surface des bâtiments communaux a également été mesurée afin que les contrats correspondent exactement aux besoins de la commune. Ces ajustements ont permis à la commune de faire baisser la facture annuelle.

- Création d'une commission pour la restauration de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes

Plusieurs travaux seront effectués notamment la pose d'un grillage et un élagage, qui permettra de faire le tour complet de la chapelle. Dans le cadre d'une restauration et d'un nettoyage complet de la chapelle, la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre versera une subvention de 1500 €. Afin de superviser l'ensemble de la restauration, une commission a été mise en place et se constitue de Nathalie BALZA et de Marie-Laure GLORiant.

- Travaux sur le garage TOP (appartenant à la commune)

La dernière rénovation du garage a été faite il y a plus de 30 ans et des défauts ont été constatés au niveau du papier bitumé de la toiture ce qui va, à terme, endommager la charpente du bâtiment. Il est donc indispensable d'effectuer des travaux sur le toit : Réfection de la toiture, remplacement des tuiles... Des demandes de devis sont en cours. Ces travaux se dérouleront en 2025, car ils doivent être provisionnés sur le budget, une déclaration de travaux doit être faite ainsi que des demandes de subventions.

- Boite à idées

Nous avons reçu une idée

Idée : Pose d'un distributeur automatique de pizza fonctionnant 24h/24 et 7 jours/7.

Notre réponse : Merci d'avoir soumis votre idée qui est excellente, mais plusieurs points font que ce genre d'installation sur notre commune n'est pas possible actuellement. Des services quant à l'achat de pizzas sont déjà à votre disposition : Le food-truck « Pizza des Flandres » est présent sur la commune chaque samedi, l'Auberge de la Peene fait également des pizzas à emporter à certains moments. De plus, ce genre d'outil doit être alimenté à chaque instant par un professionnel et cela semble actuellement complexe à mettre en place.

- Communications et questions diverses

Visite de sécurité de l'église Saint-Denis

La sous-préfecture de Dunkerque effectue une visite de sécurité de l'église en tant qu'Établissement recevant du public, le 4 octobre 2024 à 9h. Suite aux événements qui se sont déroulés à l'église Immaculée Conception de Saint-Omer, mais aussi par le fait que l'ensemble de l'installation électrique est gérée à cet endroit, la commune fera mettre en place par la société DPI, un détecteur de fumée connecté au niveau de la sacristie. Ce détecteur préviendra Monsieur le Maire ainsi qu'un des adjoints en cas d'incendie.

Travaux sur la commune

- Les travaux sur la route de Saint-Omer en direction de Clairmarais prendront fin d'ici fin septembre 2024. Le dernier tronçon sera refait le 24 septembre.
- Du 14 octobre au 11 novembre, des travaux seront effectués Route de Watten au niveau du pont se situant entre le Ménégat et le passage à niveau du Tom. Une déviation sera mise en place vers Ochteele.
- Des fossés ont été refaits au trapèze à la Nonne Straete et à la Langhemast Straete afin de permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales.
- Des travaux ont été entrepris à la zone de tri de la commune. Le SIROM a fait poser des portiques limitant la taille des voitures et camions pouvant se rendre dans la zone. La zone a été décaissée et une dalle en béton a été coulée afin de rendre le site plus accessible aux véhicules : ces travaux ont été validés par la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre dans le cadre du PLUI.
- Une convention entre le département du Nord et la commune a été signée concernant la pose et l'entretien du feu tricolore situé Route de Saint-Omer, en face de la boulangerie.

Autorisation de signature d'une deuxième Convention Territoriale Globale avec la CAF du Nord

À l'unanimité des membres présents, l'ensemble des conseillers municipaux autorise Monsieur le Maire à signer les conventions d'objectifs et de financement ainsi que les avenants, qui permettra à la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre d'élaborer, avec le concours de la CAF du Nord, une Convention Territoriale Globale.

Achat d'un nouvel écran de projection pour la salle Paul Hazard

Un nouvel écran, plus adapté au vidéoprojecteur présent dans la salle, a été acheté. Une demande de subvention a été faite et obtenue auprès du département du Nord. Cette subvention couvre totalement cet investissement.

SIROM – Arrêt de la plateforme de compostage de Wormhout

Le SIROM nous a informés que, compte tenu de l'augmentation des déchets verts réceptionnés ainsi que de la hausse des coûts de production, il n'est plus en mesure d'exploiter convenablement sa plateforme de compostage. Il ne fournira donc plus de compost gratuitement aux habitants.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.

Thierry DEHONDT

Albert PIETERSOONE

Bernard VERHAEGHE

Nathalie BALZA

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Marie WYART

Delphine LUTUN

Benoît DECLERCQ

Laurent BALZA

Stéphane SOCKEEL